

Séparateurs à graisses béton CÉ

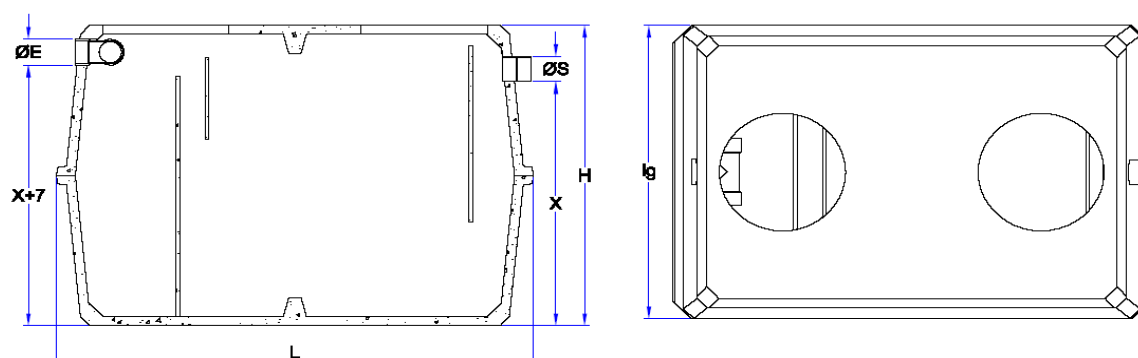
Sargasse

Débourbeur intégré - Taille 2 à 15 L/s - NF EN 1825-1

Ce type d'appareil est spécialement conçu pour les **restaurants ou cuisines de collectivités, abattoirs, boucheries, traiteurs, pâtisseries et toutes activités alimentaires générant des graisses.**

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 renforçant les décrets précédents rend l'installation de ces appareils obligatoire sous peine de sanctions pénales. Tous les établissements concernés doivent être équipés.

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES



En option : colonne de vidange par aspiration

	Hauteur (cm)	Longueur (cm)	Largeur (cm)	X (cm)	Ø (mm)	Nombre visites (mm)	Poids (kg)
Sargasse 2	110	165	119	85	100	2 Ø 500	1000
Sargasse 3	125	187	119	100	100	2 Ø 500	1215
Sargasse 4	128	189	125	104	100	2 Ø 500	1400
Sargasse 6	140	274	124	107	160	2 Ø 690	1700
Sargasse 8	162	308	125	126	160	2 Ø 690	2200
Sargasse 10	160	320	240	127	160	2 ∇ 600	5900
Sargasse 12	160	320	240	121	200	2 ∇ 600	5900
Sargasse 15	160	320	240	121	200	2 ∇ 600	5900

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Sargasse 2	Sargasse 3	Sargasse 4	Sargasse 6	Sargasse 8	Sargasse 10	Sargasse 12	Sargasse 15
Débit traité (L/s)	2	3	4	6	8	10	12	15
Nombre maxi de repas (/jour)	400	800	1200	2000	2800	3600	3800	4000
Ø d'entrées et sortie en PVC (mm)	100	100	100	160	160	160	200	200
Volume utile du débourbeur (L)	250	330	400	600	800	1000	1200	1500
Volume utile du séparateur (L)	550	780	950	1500	2000	4500	3900	3600
Poids du séparateur (kg)	1000	1215	1400	1700	2200	5900	5900	5900

Séparateurs à graisses béton C€

FONCTIONNEMENT

En sortie de cuisine, les eaux usées chargées de graisses et matières lourdes pénètrent dans la partie débourbeur où les particules décantables se déposent.

L'effluent passe par-dessus la cloison du séparateur.

Les graisses sont stockées en surface et les eaux traitées (ou claires) sont ensuite évacuées vers le réseau par l'intermédiaire d'une sortie siphonide.

ENTRETIEN

Un entretien **mensuel** au minimum est conseillé ; la périodicité peut être toutefois très différente d'un site à un autre selon la charge polluante envoyée vers l'appareil.

"Il convient de déterminer la fréquence des contrôles, vidanges et nettoyages en fonction de la capacité de stockage de graisses et de boues du séparateur et selon l'expérience opérationnelle. Sauf spécifications contraires, il convient de vidanger les séparateurs, de les nettoyer et de les remplir d'eau claire au moins une fois par mois et de préférence tous les 15 jours" (NF EN 1825-2).

INSTALLATION

L'appareil sera installé de niveau. Il sera enterré, posé sur un lit de sablon compact, le remblai sera fait avec du sable, à l'exclusion de tout autre matériau. Les visites seront rehaussées au niveau du sol fini. Le séparateur sera **mis en eau avant la mise en service et après chaque vidange.**

En cas de remblai supérieur à 50 cm, l'appareil sera recouvert d'une dalle de répartition prenant appui sur le pourtour de la fouille. Il en sera de même en cas de charge roulante (parkings, chaussées...).

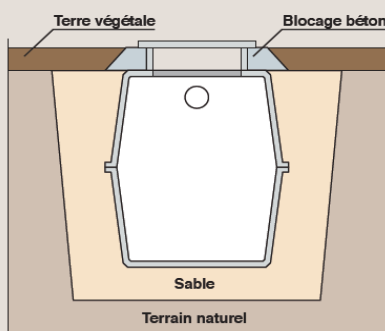
Les tampons de visite resteront accessibles pour permettre l'entretien. En cas de circulation, on utilisera des tampons fonte de voirie de dimensions et résistance adaptées.

L'appareil sera impérativement ventilé par l'entrée ; la conduite de ventilation devant monter au dessus du faîtage de la construction.

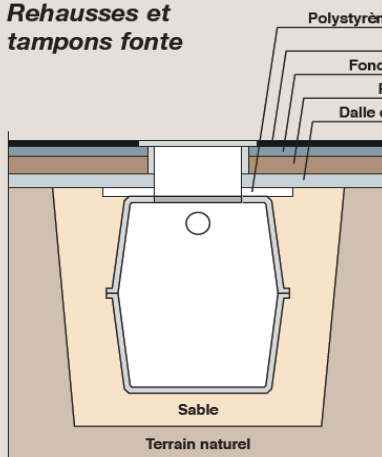
Conseils de pose

Principaux cas de figure

**Sous espace vert,
remblai < 50 cm**



**Sous circulation,
remblai > 50 cm
Rehausses et
tampons fonte**



**Sous circulation,
remblai < 50 cm
Rehausses et
tampons fonte**

